

Declic Commerce

Public concerné

- Entreprises situées dans le secteur du commerce de détail disposant d'un point de vente

Objectifs

- Aider le chef d'entreprise à prendre du recul par rapport à son activité et à améliorer la performance interne de son entreprise sur une durée à moyen terme

Contenu / Démarche

- Le principe repose à la fois sur un questionnement et sur un échange en face à face avec le chef d'entreprise, à partir d'un guide d'entretien qui permet d'aborder ses principales préoccupations autour de 3 thématiques regroupant 12 axes d'analyse stratégique :
 - *L'environnement de l'entreprise,*
 - *Sa politique commerciale (offre, clients, concurrence), en termes d'actions et de veille pour anticiper les changements du marché,*
 - *Les possibilités de développement à venir.*
- Le cœur de la démarche « Déclic Commerce » se déroule en moyenne sur 15 jours à 3 semaines, hors accompagnement et comprend 3 phases :
 - *Une phase d'autodiagnostic* : le chef d'entreprise le réalise en 10 minutes maximum et reporte les résultats sur un graphe. L'objectif de cet exercice, est de faire remonter spontanément, sans réfléchir, la perception du chef d'entreprise à propos de son affaire.
 - *L'entretien avec un conseiller CCI* à partir d'un questionnaire afin d'échanger sur le fonctionnement de l'entreprise autour des trois thématiques exposées ci-dessus. Chaque estimation est reportée également sur un graphe de synthèse.
 - *La restitution immédiate des résultats*, issue de la comparaison entre l'autodiagnostic et l'entretien. Un plan d'actions personnalisé est mis en place en fonction des écarts constatés ou/et des besoins exprimés par le chef d'entreprise.

Infos pratiques

Coût : gratuit

Contacts :

Yves Plassart

Tél. : 02 41 49 57 30

yves.plassart@maineetloire.cci.fr

Nadège Lardier

Tél. : 02 41 83 53 69

nadege.lardier@maineetloire.cci.fr